

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0026812

A74384

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 9376

Société : RAM

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom :

Roni's Abdelaaziz

Date de naissance :

14/11/1968

Adresse :

Tél. : 0661450588 Total des frais engagés : #753,00# Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LOCATELLI Colette
Dermatologue
45, rue de l'Atlas Maârif - Casablanca
Tél. 0322 20 45 75 07 23 08 74

Date de consultation :

10/09/2023

Nom et prénom du malade :

Dr. LOCATELLI Colette

Age:

Lien de parenté :

Dr. LOCATELLI Colette

Conjoint
 Enfant

Nature de la maladie :

Dr. LOCATELLI Colette

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

Dr. LOCATELLI Colette

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dr. LOCATELLI Colette

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06/09/2023

Signature de l'adhérent[e] :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
W.O. 8. 23.	5		10000 F	Dr. LOCATELLI Dentiste Marly - Seine et Marne Le 23/08/2003

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE CANTELE SARLAU</i> Avenue Hossam El Bantani Casablanca - RC : 521287 15553488 - 00289112600000 0522 27 17 92	<i>M 01 92</i>	<i>453,10</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur LOCATELLI Colète

Dermatologie - Vénérologie
Médecine Esthétique

Diplômée de la Faculté de Médecine
De BESANCON

Spécialiste des Maladies de la Peau
et du Cuir Chevelu

الدكتورة كوليت لوكلاتيل

خريجة الطب ببزنسون - فرنسا

PHARMACIE CAMILLE SARLAU
29, Avenue Hassane Souktani
Casablanca
TP : 35553688 - RC : 521287
ICE: 002831126000060
Tél: 0522 27 17 07

إختصاصية في أمراض الجلد

و الشعر و الأمراض التناسلية

طب التجميل

Casablanca 23

132.00 ₣ . RAIS NAWAR



~~ONIBA 250~~ =
seringue pt pompe à repleter
le més podien

321.00

~~LOCERIN 15~~ = 2 fio / 2ml

2ml

PHARMACIE CAMILLE SARLAU
29, Avenue Hassane Souktani
Casablanca
TP : 35553688 - RC : 521287
ICE: 002831126000060
Tél: 0522 27 17 07

PHARMACIE CAMILLE SARLAU
29, Avenue Hassane Souktani
Casablanca
TP : 35553688 - RC : 521287
ICE: 002831126000060
Tél: 0522 27 17 07

RACODERIN Baume

45.00

= natriu

(2ml)

(pt. Closure ferme)

45, Rue de l'Atlas - Maârif - Casablanca - Code Postale: 20330 - Tél.: 0522 23 45 75/23 08 74 - Mobile : 06 67 77 73 77
06 67 77 73 77 - زنقة الأطلس - معاريف - الدار البيضاء-رمز البريد : 20330 - الهاتف : 0522 23 45 75/23 08 74 - المحمول : 0522 23 45 75/23 08 74

E-mail : locatellolette@yahoo.fr